ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NON DISSOLUTION MALGRE LES PERTES

ECO BÂTIR
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 13, rue de Revaut
21490 ST JULIEN
892 676 628 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance

AL24013332

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

COPIAFAX SAS au capital de 99996 € Siège social : 14 G RUE COUBERTIN PARC DE MIRANDE 21000 Dijon 352 441 232 RCS de Dijon L'AGE du 22/04/2024 a décidé de transférer le siège social 24 Rue des Ardennes 21000 Dijon, à compter du 22/04/2024. Mention au RCS de Dijon

AL24013456

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CUMA DU CHATELET
RCS 328036777

L'AGE des associés, réunie le 08/04/2024 a voté le transfert du siège social de la Cuma, de Mairie 21120 SPOY à 7 rue de la Calvine 21120 SPOY
Mention en sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis le Président

AL24013608

AVIS DE MODIFICATION

SAS GARAGE FUCHEY MATHIEU, au capital de 20 000 €, 3B rue du 11 Septembre 21310 MIREBEAU SUR BEZE, RCS DIJON n° 815 017 207. Le 25/04/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 3 rue Paul Auban 21310 MIREBEAU SUR BEZE à compter du 02/05/2024 et de modifier l'article 4 des statuts. Le Président.

AL24013623

TRANSFORMATION

OPHTAVISION HOLDING
Société Civile à capital variable
au capital minimal de 78.700 euros
et effectif de 123 700 Euros
Siège social : 4 Place du Murger -
21190 MEURSAULT
539 215 277 RCS DIJON

Aux termes d'un acte valant décision collective en date du 15 avril 2024, les associés ont décidé :
- de supprimer la variabilité du capital et modifier en conséquence les statuts,
- de réaliser une augmentation de capital de 20 euros par apports en numéraire, et par création de 2 parts nouvelles de 10 euros.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 123 700 euros.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 123.720 euros.
Par ailleurs, aux termes de cette même décision, les associés, statuant dans les conditions prévues par la loi et les statuts, ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital reste fixé à la somme de 123.720 euros.
En conséquence, l'objet social a été reformulé de la manière suivante :
- acquisition et gestion de toutes valeurs mobilières, à l'exclusion de celles qui relèvent des articles du Code monétaire et financier ; - prise de participation ou intérêts dans toutes sociétés et entreprises,
- exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en œuvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe,
- tous travaux de gestion, direction, tâches administratives pour les sociétés du groupe présentes et à venir,
- la propriété, la construction, la gestion, la location d'immeubles bâtis ou non bâtis ;
- l'aliénation, sous toute forme, de toutes valeurs mobilières ;
- l'acquisition et l'aliénation, sous toute forme, de tous biens immobiliers et droits immobiliers détenus directement ou indirectement.
Cette transformation rend par ailleurs nécessaire la publication des mentions suivantes :
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
M. Claude MORALES et Mme Laure MORALES, gérants, cessent leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Claude MORALES, demeurant 4 Place du Murger – 21190 MEURSAULT
DIRECTEUR GENERAL : Mme Laure MORALES, demeurant 4 Place du Murger – 21190 MEURSAULT
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis

AL24013624

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

C2PACK
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 7 Rue du 19 Mars 1962,
21600 LONGVIC
483 303 376 RCS DIJON

Selon délibération de l'AGO du 15/12/2021, la société CABINET COUREAU, domiciliée 6 Boulevard Georges Clémenceau - 21000 DIJON, a été nommée en qualité de CAC titulaire pour un mandat de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026.
POUR AVIS
La Présidente

AL24013625

AVIS DE TRANSFORMATION

DOMAINE BACHELET-RAMONET Père et fils
SARL transformée en SAS
Au capital de 200 000 €
Siège social : 11 rue du Parterre -
21190 CHASSAGNE MONTRACHET
310 370 077 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 19 Avril 2024, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 €.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.M. Alain BONNEFOY et Mme Marie BONNEFOY, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
Mme Marie BONNEFOY demeurant 4 rue du Parterre - 21190 CHASSAGNE MONTRACHET
DIRECTEUR GÉNÉRAL :
M. Alain BONNEFOY demeurant 4 rue du Parterre - 21190 CHASSAGNE MONTRACHET
Pour avis
La Présidente

AL24013643

AVIS DE PUBLICITÉ

SCI DES ECOLES
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 chemin du Chougnard
70400 VERLANS
843 531 534 RCS VESOUL

Aux termes d'une délibération en date du 19 avril 2024, l'associé unique :
- prend acte de la démission de Madame BONNOT Laura et Monsieur BONNOT Stéphane de leurs fonctions de gérants et décide de nommer Monsieur Charles LÉCOLIER demeurant 2 A Allée de l'Enfance 21121 AHUY en remplacement ;
- a décidé de transférer le siège social du 7 chemin du Chougnard, 70400 VERLANS au 2 A Allée de l'Enfance 21121 AHUY, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VESOUL sous le numéro 843 531 534 RCS VESOUL fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 2 novembre 2018, a pour objet social l'acquisition, la location, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement et la gestion de tous biens immobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété ou usufruit et un capital de 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Charles LÉCOLIER, gérant demeurant 2 A Allée de l'Enfance 21121 AHUY
Pour avis
La Gérance

AL24013650

TRANSFORMATION

SCI JULIENAT
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 43 Rue de l'Ile
21000 DIJON
434 117 693 RCS DIJON

Suite aux DUA du 02/05/2024, les associées ont décidé :
de préciser dans l'objet social que la société pourra donner en location meublée ou non meublée ses biens immobiliers et d'étendre l'objet à la cession de tous biens immobiliers, de modifier la dénomination qui sera désormais JULIENAT, de transformer la Société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Le siège social de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 8 000 €. Gérance : Julie TUAN – 73 A, Street, Jumeirah – DUBAI - UAE en remplacement de Madame Véronique TUAN.
Pour avis
La Gérance

AL24013657

NOMINATION DE CO-GÉRANT

CHARLES V.

SCI au capital de 900 euros
Siège social
16 rue Mazeray
21190 MEURSAULT
840 942 882 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 15/01/2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant la Société MNH ET CIE, ayant son siège social 16 rue Mazeray 21190 MEURSAULT, pour une durée illimitée à compter de ce jour.
Pour avis. La Gérance

AL24013672

MODIFICATIONS DES STATUTS

Par AGE du 02/04/2024, les associés de la société SARL CARROSSERIE G J, Sigle : CARROSSERIE G J, SARL à capital variable, au capital de 7 622,45 euros, Siège social ZA La Nourroy 21220 GEVREY CHAMBERTIN, RCS DIJON 413 273 301, décident d'étendre l'objet social à l'activité de station de lavage et de transférer le siège social au 2 Chemin de Saule 21220 BROCHON à compter du 02/04/2024, et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.
Pour avis - La Gérance

AL24013675

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

BERNARD SECULA
SAS au capital de 164 320 €
Siège social : Zone Industrielle Beaune Vignoles –
Rue Gaston Chevrolet –
21200 BEAUNE
498 758 762 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30 AVRIL 2024, l'associée unique a décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, à compter du 1er mai 2024, « SECULA METAL » et, en conséquence, de modifier l'article 3 des statuts.
POUR AVIS
La Présidente

AL24013684

// GÉRANCE

Notaires

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE - DELAI D'OPPOSITION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pascale CARILLON, notaire associé à IS SUR TILLE (21120), 31 bis rue François Mitterrand le 19 avril 2024, enregistré au service de l'enregistrement de DIJON 1 le 25 avril 2024 dossier 2024 00019228 référence 2104P01 2024 N 1037, contenant CESSION DE FONDS DE COMMERCE.
La Société dénommée THCV, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000,00 € ayant son siège social à IS SUR TILLE (Côte-d'Or) 2 Place du Général Leclerc identifiée sous le numéro SIREN 905 359 188 RCS DIJON.
A vendu à La Société dénommée CAG, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000,00 € ayant son siège social à IS SUR TILLE (Côte-d'Or) 2 Place Général Leclerc identifiée sous le numéro SIREN 987 789 179 RCS DIJON.
Un fonds de commerce de CAFE-BAR exploité sur la Commune de IS SUR TILLE (Côte d'Or) dans des locaux situés 2 Place du Général Leclerc, connu sous l'enseigne «Le 123» moyennant le prix de CENT QUINZE MILLE EUROS (115.000,00 €) s'appliquant savoir :
- aux éléments incorporels : pour CENT TROIS MILLE DEUX CENTS EUROS (103.200,00 €) ;
- aux éléments corporels : pour ONZE MILLE HUIT CENTS EUROS (11.800,00 €).
Entrée en jouissance : A compter du 19 avril 2024.
Les oppositions devront être faites en l'office notarial de Maître Pascale CARILLON, notaire où domicile est élu à cet effet dans les 10 jours suivants la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.
Pour avis, Le Notaire

AL24013632

// DIVERS

16 HUGO NOTAIRES
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT

Société Civile Professionnelle «Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT»
Notaires associés,
titulaire d'un Office Notarial à DIJON,
16, avenue Victor Hugo

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date à DIJON, du 27 janvier 1992, Madame Christiane Charlotte Louise Francine LEGUIEL née le 08 janvier 1929 à DIJON a consenti un legs universel.
Opposition à l'exercice des droits du légataire universel pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Aude NEYRET, notaire à BEAUNE référence CRPCEN : 21030 dans le mois suivant la réception par le greffe de la copie authentique de l'acte constatant la saisine du légataire universel.En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis.
Maître Clémentine COURLET de VREGILLE

AL24013639

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Clémence DENAIN Notaire à «Le Galion», 20 bis rue de la Banque, le 19 avril 2024, à la requête de :
Monsieur Michel André Charles GAY, médecin, et Madame Emmanuelle Gilles SCHEIL, déléguée médicale, son épouse, demeurant ensemble à LONGECOURT-EN-PLAINE (21110), 11, rue du Moulin, nés Monsieur GAY à LONGECOURT-EN-PLAINE (21110), le 29 janvier 1958 et Madame SCHEIL à METZ (57000), le 28 juillet 1965, mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Marc BERTHAUD Notaire à GENLIS (21110), le 4 juillet 2001, préalablement à leur union célébrée à la mairie de LONGECOURT-EN-PLAINE (21110), le 7 juillet 2001.
Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer de régime matrimonial.
Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Clémence DENAIN, notaire à CHALON-SUR-SAONE (71100), «Le Galion», 20 bis rue de la Banque.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

AL24013665

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 06/05/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Chassagne-Montrachet (21) Libre – Terre en AOC BOURGOGNE COTE D'OR – Urbanisme : Zone non constructible de la carte communale.
4 a 31 ca 'FONTAINE SOT' : AH-0081
Dossiers SAINT-ROMAIN – LA ROCHEPOT – BAUBIGNY : Libre – Parcelles de landes, bois taillis et terre – Urbanisme : BAUBIGNY Zone N du PLU
LA ROCHEPOT : les parcelles sont classées en zone N du PLU à l'exception de la parcelle D 133 classée en zone Ap.
SAINT-ROMAIN : Zone ZnC de la Carte Communale
Saint-Romain (21) 4 ha 48 a 55 ca 'LE JARRON' : D-0916-0918-3517-3519A-3519B-3522-3527 - 'SUR GOLLOT' : D-0736 - 'AU BAS DE POILLANGE' : E-0282 - 'LA PERIERE' : E-0185 - 'LE MARSAIN 2EME CANTON' : F-0191-0415 - 'EN VERDEAU' : G-0730-0735-0737-0744-0745-0759-0762-0763-0771-0773-0776-0779-0792-0798-0806-0809-0810-0813-0815-0816E-0819E-0825 - 'LE VERGER' : G-0424
La Rochepot (21) 51 a 84 ca 'BOIS DERNIERS' : D-0609 - 'PLAIN CRAY' : D-0133 - 'LA CHAUME AU NORD' : D-0005-0033-0075-0078
Baubigny (21) 23 a 40 ca 'SUR EVELLE' : ZH-0039
Morey-Saint-Denis (21) : Terres - Urbanisme: Zone Agricole du PLU - Objectif : Maintien de l'occupant
3 ha 61 a 82 ca 'LE CHAIGNOT' : AK-0057-0058-0059-0062-0069-0070B-0071 - 'LA MARE' : AL-0065-0069 - 'CORVEE BENIGNE': B-0018
Villy-le-Moutier (21) : Terres – Urbanisme : Zone Ai et A du PLU
Objectif : Maintien du fermier en place
5 ha 37 a 30 ca 'DERRIERE LES MEIX' : ZH-0047* - 'PRE DIARD' : ZK-0047*-0048-0049*
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/05/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24013681

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

Exco Socodec

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU CHATEAU
Société civile en liquidation
au capital de 121 959,21 euros
Siège social : 19 Boulevard Carnot
21000 DIJON
Siège de liquidation :
9 rue Marguerite Thibert -
Appt 102 - 21000 DIJON
390 969 137 RCS DIJON

Suivant décision en date du 31/12/23, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Yves MICHELOT demeurant Camino Viejo Del Cura 78-1-2 - 28055 MADRID, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, le Liquidateur

AL24013612

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

CLÔTURE DE LIQUIDATION

VIGN'APPART
Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social
7-9 Rue Henri Challand
21700 NUITS ST GEORGES
Siège de liquidation
8 Route Nationale
21700 VOSNE-ROMANEE
830 722 443 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 12 avril 2024 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Mélissa DUFOUR, demeurant 6 Route de Boncourt – 21700 VOSNE-ROMANEE, de son mandat de Liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis. Le Liquidateur.

AL24013676

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE ENPARATU
SCI ENPARATU
SCI en liquidation au capital de 90 000 €
Siège social : 18, rue du 27ème Régiment d'Infanterie
21000 DIJON
792 869 893 RCS DIJON

Par décision du 04/05/2024, l'AG a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Philippe LEROYER demeurant 18, rue du 27ème Régiment d'Infanterie, 21000 DIJON, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 04/05/2024.
Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

AL24013677

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 23/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : ARTPOL.
Siège social : 131 rue des Vignes Dardelain, 21160 MARSANNAY LA COTE.
Objet social : l'acquisition de tous biens ou droits immobiliers, terrains à bâtir, immeubles bâtis anciens ou neufs ; la prise de participation dans toutes sociétés immobilières ; l'aménagement, la construction sur tous terrains acquis par la société, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble ; éventuellement et exceptionnellement, l'échange, la revente des biens immobiliers, propriété de la société, soit en totalité, soit par fractions, sous quelque forme que ce soit, en l'état, en l'état futur d'achèvement, de réhabilitation, à terme ou achevé ainsi que la disposition des immeubles, notamment au moyen d'échange, apport en société, ou hypothèque ; l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle deviendra propriétaire.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Frédéric MICHELIN, demeurant 6 impasse de la Tourelle 21160 PERRIGNY LES DIJON.
Clauses relatives aux cessions de parts : cession libre entre associés, agrément requis dans tous les autres cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis. La Gérance

AL24013571

AVIS DE CONSTITUTION

EBDH CORPORATE
Par ASSP du 26/04/2024
Dénomination sociale : EBDH CORPORATE
Forme sociale : SAS
Capital social : 200 000 €
Siège : 6 Rue Jacques Germain – 21420 SAVIGNY LES BEAUNE
Objet : la prise de participation de toutes sociétés civiles, commerciales, ou de toutes autres formes, la gestion de tous titres de participation, ainsi que la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles et plus généralement l'activité de société « holding »
Président : GROUPE EBDH dont le siège est à SAVIGNY LES BEAUNE (21420) Rue Jacques Germain (385 366 976 RCS DIJON)
Il n'a pas été désigné de CAC
Admission aux Assemblées : Chaque action donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les consultations ou AG. Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.
Clause renseignant la libre disposition des actions : Les actions de la Société ne peuvent être cédées entre associés minoritaires et/ou au profit de tiers qu'après avoir obtenu un agrément préalable donné par l'associé majoritaire, savoir l'associé détenant en son nom plus de 50 % des actions et des droits de vote, au jour de la demande d'agrément envisagée.
Aucun agrément n'est requis pour les cessions effectuées par l'associé majoritaire.
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.
Pour avis, le Président

AL24013626

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE (21200) du 30 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : HORIZON CORTON.
Siège : 25 Rue Pierre Joigneaux à BEAUNE (21200).
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 50 000 euros.
Objet : - la propriété et l'exploitation de tous hôtels, restaurants, de toute nature et de toute catégorie et, plus généralement, de tous établissements se rapportant à l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, les loisirs, les hébergements de courte durée, les hébergements saisonniers et les métiers de services ; l'organisation de réunions et de séminaires ; la location de salles et d'espaces pour tous types de réception ; - la création de toute société nouvelle, l'acquisition de tout fonds de commerce ainsi que la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés quel que soit leur objet et, notamment d'hôtellerie, restauration, tourisme, de loisirs ou de services
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : La société HORIZON JOB SOLUTIONS RH, société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros dont le siège social est fixé 25 rue Pierre Joigneaux à BEAUNE (21200) et qui est immatriculée sous le n°820 910 198 RCS DIJON, représentée par son Président, Monsieur Laurent RIOTTE.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis
Le Président

AL24013634

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SAS immatriculée au RCS de DIJON, dénommée KOTA, au capital de 1.000 €, ayant pour objet en France et à l'étranger, le négoce de toutes boissons alcoolisées. L'acquisition, l'exploitation, la gestion de toutes marques de boissons,dont le siège social est 14 rue de Cluj à DIJON (21000). Le Président est la Société ETABLISSEMENTS GABRIEL BOUDIER, société par actions simplifiée au capital de 1.600.000 euros, ayant son siège social 14 rue de Cluj à DIJON (21000), immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 015 753 981. M. Florent BEUCHET demeurant 11 route de Norges à BERTIGNY (21490) a été nommé Directeur Général.
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.
Transmission d'actions : La cession et la transmission d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour Avis,

AL24013652

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 2 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : AA COMPETENCES
Siège : 5 Rue Arpad Szenes, 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 €
Objet : Prestations de conseil, service et formation auprès des entreprises et des particuliers notamment dans le domaine de la comptabilité. Prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés. Prestations de conseil en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, secrétariat et assistanat administratif, de la conception à la mise en œuvre.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Mme Anne AUBERT, demeurant 5 Rue Arpad Szenes, 21000 DIJON
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS

AL24013659

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société 2 L INVEST, SARL au capital de 220 000 euros, Durée : 99 ans, Siège social : 2 petite rue du Golot, 21320 CHATELLENOT, Objet social : L'acquisition, sous quelque forme que ce soit, la propriété, la vente, l'administration, la gestion de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières, de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ;La réalisation de toutes prestations ou services administratifs, financiers, techniques, commerciaux ou autres, au profit de sociétés filiales ou apparentées ; La gestion de tous services communs à l'ensemble desdites sociétés filiales ou apparentées ; La détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières ; L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires. Le gérant est Monsieur Loïc LEBLOND, demeurant 2 Petite rue du Golot 21320 CHATELLENOT.
Pour avis - La Gérance

AL24013670

ANNONCES LÉGALES

NIÈVRE

// MODIFICATION

NON DISSOLUTION

S.A.S RENAUDIN
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 €
Siège social : Lieudit 7 Voies
58270 SAINT FIRMIN
900 949 637 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 30/06/2023, l'Associé Unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.225-248 du Code de Commerce.

AL24013621

MODIFICATION DU CAPITAL

LAURENT MICHON
SAS au capital de 1 000 € porté à 282 000 €
Siège social : 7, Route de Coddes
58340 CERCY LA TOUR
982 520 215 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'Associé Unique du 03/04/2024 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée :
Capital social :
Ancienne mention : 1 000 €
Nouvelle mention : 282 000 €

AL24013622

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

GAEC ELSSAS FARM
Capital : 400000 euros
Siège social : Fortichy 58240 LIVRY
987759222 RCS NEVERS

La collectivité des membres associés du «GAEC ELSSAS FARM»réunis en AGE le 24/04/2024, a décidé de modifier la dénomination du groupement et en conséquence l'article 2 des statuts. Ancienne mention: GAEC ELSSAS FARM. Nouvelle mention : GAEC ELSASS FARM. Effet au 01/04/2024. Mention au RCS de NEVERS. POUR AVIS. La gérance.

AL24013629

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CUMA DE GERLAND

CUMA DE GERLAND
N° d'agrément : 58-221
RCS NEVERS 319 161 295

MODIFICATION

Le Conseil d'Administration de la CUMA « DE GERLAND » à St Germain Chassenay, réunie le 25 Avril 2024, a décidé de transférer son siège social de Les Glauds – 58300 TOURY LURCY à Reuillet – 58300 ST GERMAIN CHASSENAY
Le Président de la CUMA

AL24013633

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CUMA DU BOURG

CUMA DU BOURG
N° d'agrément : 580251
RCS 322 235 342 00019

MODIFICATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA « DU BOURG » à Talon, réunie le 29 Mars 2024, a décidé
- de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 20 Février 2020,
- de transférer son siège social de Chez Mr Daniel RAFFEAU – La Tuilerie – 58190 TALON à La Tuilerie – 58190 TALON
Le Président de la CUMA

AL24013638

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CUMA DES BORDS DE LOIRE

CUMA DES BORDS DE LOIRE
N° d'agrément : 58-284
RCS NEVERS 325 950 905

MODIFICATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA « DES BORDS DE LOIRE » à St Père, réunie le 26 Avril 2024, a décidé :
- de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 20 Février 2020,
- de transférer son siège social de Bourg de St Père Chez Mr Jean-Pierre Veneau – 58200 COSNE SUR LOIRE à 2 Place de l'Eglise – 58200 ST PERE
Le Président de la CUMA

AL24013640

MODIFICATION DU CAPITAL

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE MEAS
au capital de 91469,41 €
Siège social Meas
58110 TINTURY -
RCS NEVERS,
SIREN n° 429754716

Par acte reçu par Me Elvira DIAS-SOUVANT, notaire à CORBIGNY(58800) le 30/04/2024, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 91469,41 euros à 246969,41euros par apport de biens immobiliers pour 155 500 euros par Monsieur Pierre Michel HERBEMONT, retraité, et Madame Catherine Jeanne Lucie LAVAULT, retraitée, son épouse demeurant ensemble à TINTURY (58110), Méas et création de1020 nouvelles parts sociales de 152,45 euros
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24013644

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI DU 44 AVENUE DU DOCTEUR DOLLET
SC au capital de 103 970,23 euros
Siège social : 44 Avenue du Docteur Dollet
58170 LUZY
390 690 816 RCS NEVERS

L'AGE réunie le 22/7/2023 a autorisé le retrait de 3 associées et constaté la réduction du capital social de 103 970,23 € à 94 914,76 € par rachat et annulation de 594 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : «Le capital de fondation est fixé à 682.000,00 F. Il est divisé en 6 820 parts sociales de CENT FRANCS chacune numérotées de 1 à 6 820.
Nouvelle mention : «Le capital est fixé à 94 914,76 €. Il est divisé en 6 226 parts sociales de 15,24 euros chacune numérotées de 1 à 6 226»
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL24013645

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'un acte reçu par Me Thibaut MARIE, notaire à NEVERS (58000), 1 rue Saint Martin, le 9 mai 2022, enregistré à NEVERS 1 le 16 mai 2022, dossier 202200013269, référence 5804P01 2022 N00250, M. Pascal PIERRE et Mme Pascale ROY ép PIERRE ont présenté la démission de leurs fonctions de gérants, à compter du 9 mai2022, de la société dénommée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE « SCI DESVERGERS », dont le siège social est à VAUX D'AMOGNES, anciennement commune d'OUROUER, lieudit Nyon, immatriculée au RCS de NEVERS et identifiée au SIREN sous le numéro 820694834.
M. Corantin PIERRE a été nommé à compter du même jour, comme nouveau gérant,pour une durée illimitée.
Madame Audrey NIVARD a été agréée en qualité de nouvelle associée par Monsieur Corantin PIERRE aux termes de cet acte.
Les deux seuls associés sont M. Corantin PIERRE et Mme Audrey NIVARD, agréés.
Le siège social est désormais situé à MONTIGNY-AUX-AMOGNES (58130), 46 cheminde Barbery.
Pour avis
Le notaire

AL24013664

COGEP AVOCATS

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

CHROME AGENCEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 14 rue du Chapeau Rouge,
58410 ENTRAINS SUR NOHAIN
848 870 747 RCS NEVERS

L'AGE du 29/03/2024, à effet du même jour, a décidé d'étendre l'objet social aux activités de création et développement de logiciels, programmes informatiques, applications métier et bases de données dans le secteur du bâtiment ou autres, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
POUR AVIS le Président

AL24013685

TRANSFORMATION

EARL MALVICHE
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital social de 7 600,00 Euros
Le Vieux Dun –
58230 DUN LES PLACES
RCS de NEVERS n° 480 272 368

Au cours de l'AGE du 23 avril 2024, il a été :
- Acté la nomination à la gérance de Mme Catherine MAC INTYRE épouse MALVICHE, demeurant LE VIEUX DUN – 58230 DUN LES PLACES
- décidé la transformation avec changement de dénomination de l'EARL MALVICHE en un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) MALVICHE, bénéficiant d'une décision d'agrément n° 899 signée le 22 avril 2024 par M. le Préfet de la Nièvre, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : GAEC MALVICHE
Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Capital : 7 600,00 euros
Nature des apports : numéraires
Siège social : LE VIEUX DUN – 58230 DUN LES PLACES OIRE
Objet : activités agricoles
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : M. Olivier MALVICHE et Mme Catherine MAC INTYRE épouse MALVICHE, demeurant ensemble LE VIEUX DUN – 58230 DUN LES PLACES
Clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales : oui –agrément donné par les associés
Pour avis

AL24013690

// GÉRANCE

B & B NOTAIRES

CESSION

Suivant acte reçu par Me Lydie BZIKOT, notaire à MEURSAULT,le 30 avril 2024, avec la participation de Me Laurent BERTHOMIEUX, notaire à AURILLAC,
M. Pascal MERCIER, demeurant à BARBY (73230) 57 allée des Bruyères,
A cédé à la S.A.S.U. VÉLORAILS, au capital de 2.000 euros,dont le siège est à CHATEAU-CHINON (CAMPAGNE) (58120) Avenue de la Gare (925 022 881 RCS Nevers),
L'activité touristique basée sur des conventions d'occupation du domaine public dénommée VELORAIL DU BAZOIS MORVAN OU LE TACOT VELORAIL MORVANDIAU exploitée à CHATEAU-CHINON (CAMPAGNE) (58120) Avenue de la Gare et pour laquelle le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NEVERS sous le numéro d'identification851 047 456 RCS AURILLAC,
Moyennant le prix principal de 60.000 euros.
L'entrée en jouissance a été fixé au jour de la signature.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Me Stéphane SANDELLI,notaire à CHATEAU CHINON (VILLE) (58120) 2 place du Dr Bondoux, où domicile a été élu à cet effet.
Pour avis
Laurent BERTHOMIEUX
Notaire.

AL24013654

// VENTE AUX ENCHÈRES

Maître André COMPAGNE
Notaire à BESANCON (25000)
135 rue de Dole

VENTE PAR ADJUDICATION

le 18 JUIN 2024 à 14H30

A BESANCON (25000) 22 rue de Trey, à la Chambre Interdépartementale des Notaires de Franche-Comté, il sera procédé par Me André COMPAGNE, à la vente aux enchères publiques du bien situé à PELOUSEY (25170), 9 Route de Gray, comprenant une maison composée de :
Au sous-sol : garage, cave, chaufferie,
Au rez-de-chaussée surélevé : cuisine, salon, salle à manger, deux chambres, salle de bains, WC, grenier au-dessus – terrain au joignant
Le tout cadastré section AB n° 17 « 9 Route de Gray » pour 19a76ca.
Classe énergie G (Consommation énergétique : 397 kwh/m²/an ; Émission de gaz à effet de serre : 110 kgco²/m²/an)
Estimation des coûts annuels d'énergie du logement entre 3.270€ et 4.480€ par an (prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)
Sur la mise à prix de CENT DIX MILLE EUROS (110.000€)
Occupation : sans
Le cahier des conditions de la vente, dressé par Me COMPAGNE le 19 mars 2024 est consultable en son étude.
Toute personne désirant enchérir devra, avant les enchères, justifier de son identité à Me COMPAGNE, et verser entre ses mains la somme de VINGT CINQ MILLE EUROS (25.000€), au moyen d'un virement, au plus tard le jour de l'adjudication avant DOUZE HEURES (12H).
Pour tout renseignement et notamment la visite qui aura lieu sur rendez-vous sur place le 7 Juin 2024 de 9H à 12H et de 14H à 17H30, s'adresser à l'étude 03.81.51.72.38 / 06.70.81.39.52 / andre.compagne@notaires.fr
Pour insertion, Me COMPAGNE

AL24013641

// DIVERS

TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 25 août 2021, Monsieur Paul ENERIZ, né(e) 64100 Bayonne, le 15 octobre 1932, demeurant à 2 rue Ambroise Croizat, EHPAD Les Colchiques 58700 Premery, veuf(ve) de Madame Gilberte TAPISSIER, décédé(e) à Premery (58) le 16 décembre 2023, a institué plusieurs légataires universels.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie CLERGET , 37 ter avenue du Maréchal Leclerc 58400 La Charite sur Loire, N°CRPCEN : 58051, le 26 avril 2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 2 mai 2024.
Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Valérie CLERGET. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24013653

Me Nadia ARCANGELI-ZERR
Notaire
8 Avenue Wilson, BP 116,
25201 MONTBELIARD

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Nadia ARCANGELI-ZERR, notaire à MONTBELIARD (25200), 8 Avenue Wilson, Office notarial n° 25030, le TRENTE AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE, Monsieur Guy Lucien Clovis **GIBERT**, retraité, et Madame Jocelyne **CASTILLIANNI**, retraitée, demeurant ensemble à SURGY (58500), 1, rue les Limes, mariés sous le régime de la communauté conventionnelle réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Philippe DUCLOS, alors Notaire à ARPAJON (91290), le 3 juin 1969, préalablement à leur union célébrée à la mairie de PARIS (75010), le 14 juin 1969, ont adopté le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE établi par l'article 1526 du Code civil, avec attribution intégrale de la communauté à l'époux survivant.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Nadia ARCANGELI-ZERR, notaire à MONTBELIARD (25201), 8 Avenue Wilson, BP 116, où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance compétent.
Pour avis et mention

AL24013661

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 juin 2019,
Madame Lucienne Josète **PAULY**, en son vivant retraitée, demeurant à CHATEAU-CHINON (VILLE) (58120) 42 Rue Jean Marie Thevenin, née à LANTY (58250), le 4 août 1929, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à CHATEAU-CHINON (VILLE) (58120), le 28 février 2024,
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Baptiste DUPY, de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «DUPY NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à AUTUN (Saône-et-Loire), 16 Rue de l'Arquebuse, le 23 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jean-Baptiste DUPY, notaire à AUTUN (71400), 16 rue de l'Arquebuse, référence CRPCEN : 71125, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24013689

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

ae ALPHA EXPERTS NEVERS - BOURGES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MGN MUSSIER
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 112 960 euros.
Siège social : 4 rue Georges Dufaud ZI SAINT ELOI, 58000 NEVERS.
348376344 RCS de Nevers.
Aux termes de l'AGO en date du 09/04/2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture de liquidation de la société.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Nevers. La société sera radiée au RCS de Nevers.

AL24013631

DISSOLUTION

CERCY PROMOTION
SARL en liquidation au capital de 7 622.45 €
Siège social : 5, rue des Ecoles
58340 CERCY LA TOUR
338 346 109 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE du 30/06/2023 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
M. Jean TERRIER dt à CERCY LA TOUR (58) - 5, rue des Ecoles a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24013660

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/02/2024, il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ETS TCHOUANSI BRICE. Objet social : La Société a pour objet en France et dans tous pays : De prévenir les inconvénients d'une indivision, en particulier l'action en partage et la règle de l'unanimité ; D'organiser la transmission au sein de la famille ; L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gérance de tous biens immobiliers, mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisations, et autres produits financier portant intérêt ; L'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire nécessaire à la réalisation de l'objet social ; La réalisation de toutes opérations immobilières et financières, l'emploi de fonds et valeurs, la prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises ; Siège social : 12 RTE DE LA POUGE 58210 Cuncy lès Varzy. Capital minimum : 20000 €. Capital initial : 20000 € Capital maximum : 2000000 €. Durée : 99 ans. Gérance : Mme TCHOUANSI Marie Louise, demeurant 12 RTE DE LA POUGE 58210 Cuncy lès Varzy. Clause d'agrément : Toute cession de parts doit être constatée par un acte notarié ou sous seings privés. Immatriculation au RCS de Nevers

AL24013320

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SAS
Dénomination : Louemaloc
Siège : 10 Route De L'épine 58220 SAINTE COLOMBE DES BOIS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Capital : dix mille euros (10 000,00 €)
Objet : La gestion et l'exploitation par bail, location, sous location ou autrement, de tous terrains, appartements, immeubles et droits immobiliers, et notamment de meublés de tourisme et autres hébergements de courte durée
La réalisation de tous travaux, notamment de construction, rénovation, aménagement sur ces biens ou droits immobiliers, Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Madame Lou Bauer demeurant 10 Route De L'Epine 58220 SAINTE COLOMBE DES BOIS

AL24013515

IMMATRICULATION SASU

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST SAULGE du 1er mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SASU DES ECHENEAUX
Siège : 1326 route de Châtillon en Bazois, 58330 ST SAULGE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Capital : 10 000 euros
Objet : production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Jean-François VACHER, demeurant 1326 route de Châtillon en Bazois, 58330 SAINT SAULGE
POUR AVIS, le Président

AL24013656

YONNE

// MODIFICATION

REDUCTION DU CAPITAL ET DEMISSION DE COGERANT

SCI DU BASSIN
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 Bis Route De Rousson
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
822 892 881 RCS SENS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 4 avril 2024, il résulte que :
- Monsieur Thierry CHENAUD a démissionné de ses fonctions de gérant et qu'il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Thierry CHENAUD.
- le retrait d'un associé a été autorisé et le capital social a été réduit de 1 000 euros à 500 euros par rachat et annulation de 50 parts sociales. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Le capital est fixé à 1 000 euros. Il est divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.
Nouvelle mention : Le capital est fixé à 500 euros. Il est divisé en 50 parts sociales de 10 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.
Total égal au nombre de parts composant le capital social : 50 parts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS. Pour avis - La Gérance

AL24013396

CESSATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Par AGO du 22/12/21, de la société JFR-INVEST, SAS au capital de 25000 €. Siège : 41 rue du 19 mars 1962 - 89100 SENS. 807545819 RCS SENS, les associés ont décidé de ne pas renouveler les mandats de Gérald PARQUET, CAC Titulaire et Jean LEROUX, CAC suppléant.
Pour avis

AL24013535

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

LOGIYONNE
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social
rue du Port au Vin, 89100 GRON
519 680 193 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 23 04 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de transport fluvial de marchandises et activités connexes et complémentaires, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, lequel est désormais rédigé ainsi :
La société a pour objet :
-La conception, la promotion, la commercialisation, l'organisation, et l'exécution de tous type de transports intérieurs ou internationaux, principalement par voie fluviale, notamment au départ ou à destination des ports sur l'Yonne, la Seine l'Oise et le canal Nord Europe, ainsi que la réalisation de toutes les opérations annexes, notamment portuaires, induites par cette activité.
-Le transport fluvial de marchandises et activités connexes et complémentaires.
-Le report modal de la route sur le fleuve, notamment par le transport fluvial de containers ou emballages spécialisés
-La réalisation d'opérations de commission de transport, d'affrètement, de location, de manutention portuaire, de stockage, et la mise en œuvre des opérations informatiques de dématérialisation des procédures douanières,
-Toutes opérations de conseils pour le report modal de la route sur la voie d'eau et sur le maritime, la décongestion des trafics routiers, l'amélioration des chaînes logistiques, l'économie d'émission de CO2, la transmission des certificats d'énergie, l'aide à la constitution de dossiers de subventions liés au développement durable.
POUR AVIS. LE PRESIDENT.

AL24013563

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Au terme d'une assemblée générale du 28 avril 2024, la SCI BEACH au capital de 1000 €uros, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 419418843 a décidé du transfert du siège social de la société. Ancien siège : 29 faubourg Dilo 89600 Saint Florentin. Nouveau siège : 10 rue du Temple 89000 Auxerre.
Pour avis

AL24013655

TRANSFERT DE SIÈGE

BTEM
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 1 rue de la Place Vézanne
89700 TONNERRE
484 786 504 RCS AUXERRE

Aux termes de l'AGE du 23/10/2023, il a été décidé de transférer le siège social au **12 Ruelle des Jardins 89700 EPINEUIL** à compter du 01/11/2023.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL24013610

AVIS DE TRANSFORMATION

GAEC «DE NAPALI»
Capital social variable : 51 512,52 €
Siège social : Route de Cravant –
89290 VINCELOTTES
RCS AUXERRE 402 968 648

L'assemblée générale extraordinaire du 22 avril 2024 a décidé de transformer le GAEC «DE NAPALI» en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes. En conséquence, l'agrément est retiré à compter de cette date.
Forme : EARL.
Dénomination : «des Petits Loups»
Durée : 51 années.
Siège social : Route de Cravant – 89290 VINCELOTTES
Objet social : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 51 512,52 €
Gérance : Monsieur Xavier DROTHIER, demeurant Route de Cravant – 89290 VINCELOTTES
Cession de parts sociales : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective unanime.
Pour avis,
La Gérance.

AL24013611

S.J.B. Société d'Avocats

FIN DE MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ENTREPRISE DE PEINTURE J. DELAGNEAU
Société par actions simplifiée
au capital de 151 200 euros
Siège social : 37 Avenue Jean Mermoz,
89000 AUXERRE
426 620 373 RCS AUXERRE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 29 mars 2024, il résulte que le mandat de la Société AUCAP, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.POUR AVISLe Président

AL24013614

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

TONG TONG
SARL au capital de 1.000 €
Siège Social : 20 rue Auguste Chabrières
75015 PARIS
918 032 418 R.C.S. de Paris

Par AGE du 12/04/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 160 rue Déportés et de la Résistance 89100 SENS, à compter du 12/04/2024.
Gérance : Mme Xiaoxia HUO ép. SAUVADE demeurant 46 rue Camille Pelletan 92300 LEVALLOIS PERRET.
Radiation au RCS de PARIS et re-immatriculation au RCS de SENS.

AL24013628

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATIONS DES STATUTS

PH PLANQUETTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 3 Place de la Mairie
89290 VENOY
828 465 302 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 28 mars 2024, l'associée unique a décidé à compter du 1er avril 2024 :
- de transférer le siège social du 3 Place de la Mairie 89290 VENOY au 15 Rue de l'Ancien Château 89290 VENOY ;
- de nommer Monsieur Eric DENIS, demeurant 15 Rue de l'Ancien Château 89290 VENOY en qualité de gérant en remplacement de Madame Sophia PAILLOT, démissionnaire.
Pour avis
La Gérance

AL24013630

NOMINATION DE GÉRANT

EARL BRISSET
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 203 800,00 euros
Siège social : Les Barres -

ANNONCES LÉGALES

89520 SAINPUITS
430 132 878 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 22 avril 2024 a nommé M. Jean-Baptiste BRISSET, demeurant 1 Voie Nouvelle - 89520 SAINPUITS, aux fonctions de gérant.
La gérance

AL24013647

S.J.B.
Société d'Avocats

MODIFICATIONS DES STATUTS

EARL BONNIMOND - GRANDET

Exploitation Agricole à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Moulin des Roches -
89800 CHABLIS
453 165 839 RCS AUXERRE

Aux termes d'un procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2024, il a été décidé :
- de remplacer la dénomination sociale par EARL LA COEURMINE;
- de transférer le siège social du Moulin des Roches 89800 CHABLIS au 11 bis Rue de Valvan 89800 CHABLIS, à compter du même jour ;
- de nommer en qualité de nouveau gérant sans limitation de durée à compter du 30 avril 2024, Monsieur Romain GRANDET, demeurant 11 bis Rue de Valvan 89800 CHABLIS en remplacement de Madame Anne GRANDET, démissionnaire.
La gérance

AL24013648

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI DU FAYS

Société civile immobilière
Siège social : 2 chemin de Dilo - Le Fays
89320 Cerisiers
RCS Sens 408.750.370.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 6 septembre 2023 a été **nommé un nouveau co-gérant :** Madame Magdalena Norberta Alexandra **SCHOLLEN**, née à Anvers (Belgique), le 20 mars 1946,demeurant à Cerisiers (89320) Le Fays, 2 chemin de Dilo. Co-gérante avec Monsieur Jean **LESPINE**.
Mention au RCS de Sens.

AL24013669

NOMINATION DE GÉRANT

DOMAINE DU VAUX DES VIGNES

Société Civile
d'Exploitation Agricole
au capital de 45 570,00 euros
Siège social
81 Grande rue
89800 CHEMILLY-SUR-SEREIN
415 396 068 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2024 a nommé Mlle Chloé RACE, demeurant à CHEMILLY-SUR-SEREIN (89800), 17 chemin du Montier, aux fonctions de gérante.
Pour avis, la gérance.

AL24013673

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 01/03/2024 à SAINT-PRIVE enregistré à la recette des Impôts d'AUXERRE le 19/04/2024, dossier 2024 00013645, référence 8904P01 2024 A 00488.
Monsieur Mark BLOKKER, demeurant La Griffonnière 89220 SAINT-PRIVÉ, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE sous le numéro 907 438 980, a cédé à la société FESTILUX CAMP dont le siège social est situé La Griffonnière 89220 SAINT-PRIVÉ, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE sous le numéro 987 831 559.
Le fonds de commerce de camping et table d'hôtes, sis La Griffonnière 89220 SAINT-PRIVÉ, moyennant le prix de quatre-vingt-quatre mille cent neuf euros (84 109,00 €) s'appliquant :
- Aux éléments incorporels pour mille euros (1 000 €),
- Aux éléments corporels pour quatre-vingt-trois mille cent neuf euros (83 109,00 €).
La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 1er mars 2024 et le fonds à compter de cette date exploité au siège social de l'acquéreur.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité et, pour toutes correspondances à La Griffonnière 89220 SAINT-PRIVÉ.
Pour avis et mention.

AL24013651

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur la commune de Joux-la-Ville

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme, - de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2024-0207 **une enquête publique** relative à la demande de neuf permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 100 ha et d'une puissance totale de 85,7MWc sur le territoire de la commune de JOUX-LA-VILLE, déposée par la SAS « Grenier des essences » (Société INNERGEX), **sera ouverte du jeudi 30 mai 2024 (9 h) au mardi2 juillet 2024 (18 h)**, soit une durée de 34 jours consécutifs, à la mairie de JOUX-LA-VILLE.
Sont désignés Monsieur André PATIGNIER, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Monsieur José JACQUEMAIN, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier des neuf demandes de permis de construire comprenant une étude d'impact, l'attestation d'avis de l'Autorité Environnementale, le mémoire en réponse à cet avis de la SAS « Grenier des essences » (Société INNERGEX) et le registre d'enquête **seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du jeudi 30 mai 2024 (9 h) au mardi 2juillet 2024 (18 h), à la mairie de JOUX-LA-VILLE**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site Internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du jeudi 30 mai2024 au mardi 2 juillet 2024 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 hà 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-joux-la-ville@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie deJOUX-LA-VILLE (89440), 3 rue de l'Eglise, ou
- courrier adressé à la mairie de JOUX-LA-VILLE (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, **le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public**, qui seront également consignées dans le procès-verbal, **à la mairie de JOUX-LA-VILLE, les :**
- jeudi 30 mai 2024, de 9 h à 12 h,
- samedi 8 juin2024, de 9h à 12h,
- lundi 17 juin 2024, de 14 h à 17 h,
- mardi 2 juillet 2024 de 15 h à 18 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne, à la mairie de JOUX-LA-VILLE, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Mathieu JULIEN, responsable du projet pour la SAS « Grenier des essences » (Société INNERGEX) - Etoile Part-Dieu - 190 avenue Thiers - 69006 LYON - email : mjulien@innergex.com -
Tel : 06.74.28.06.71/04.26.46.03.96

AL24013472

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques sur surenchère, **le Mercredi 19 juin 2024 à 09 H 30** au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (78), au Palais de Justice, 5 place André-Mignot

UN ENSEMBLE IMMOBILIER
à SAINT-PERE (89450)
25 Grande Rue

dénommé « **L'Entrevignes** » et « **le Pré des Marguerites** » comprenant 3 zones :
- Zone n° 1 (environ **152,93 m²**) : ancienne blanchisserie avec jardinet,
- Zone n° 2 (environ **765,57 m²**) **L'Entrevignes :** Piscine, Kiosque, Parkings extérieurs, salle de réception, local technique, 2 grandes chaudières, quai de déchargement,
- Zone n° 3 (environ **623,17 m²**) **Le Pré des Marguerites :** 15 chambres avec terrasse et 2 locaux techniques.
LES ZONES SONT LIBRES - locaux abandonnes depuis 2015 - Très dégradés.
MISE A PRIX : 104.500 Euros
Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à la somme de 10.450 Euros en un chèque de banque **libellé à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5 place André-Mignot où il a été déposé sous la Référence Greffe 23/00171, à **Maître Catherine CIZERON** membre de la **SELARL DS L'ORANGERIE**, Avocat à VERSAILLES (78), 12 rue des Tournelles. **Tél : 01 39 20 12 40**, ou à **Maître Elisa GUEILHERS**, membre de la **SELARLU ELISA GUEILHERS**, Avocat à VERSAILLES (78), 21 rue des Etats Généraux - **Tél : 01 88 60 37 37**
AUCUNE VISITE ne sera organisée

AL24013609

Maître André COMPAGNE
Notaire à BESANCON (25000)
135 rue de Dole

VENTE PAR ADJUDICATION

le 18 JUIN 2024 à 14H30

A BESANCON (25000) 22 rue de Trey, à la Chambre Interdépartementale des Notaires de Franche-Comté, il sera procédé par Me André COMPAGNE, à la vente aux enchères publiques du bien situé à PELOUSEY (25170), 9 Route de Gray, comprenant une maison composée de :
Au sous-sol : garage, cave, chaufferie,
Au rez-de-chaussée surélevé : cuisine, salon, salle à manger, deux chambres, salle de bains, WC, grenier au-dessus – terrain au joignant
Le tout cadastré section AB n° 17 « 9 Route de Gray » pour 19a76ca.
Classe énergie G (Consommation énergétique : 397 kwh/m²/an ; Émission de gaz à effet de serre : 110 kgco²/m²/an)
Estimation des coûts annuels d'énergie du logement entre 3.270€ et 4.480€ par an (prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)
Sur la mise à prix de CENT DIX MILLE EUROS (110.000€)
Occupation : sans
Le cahier des conditions de la vente, dressé par Me COMPAGNE le 19 mars 2024 est consultable en son étude.
Toute personne désirant enchérir devra, avant les enchères, justifier de son identité à Me COMPAGNE, et verser entre ses mains la somme de VINGT CINQ MILLE EUROS (25.000€), au moyen d'un virement, au plus tard le jour de l'adjudication avant DOUZE HEURES (12H).
Pour tout renseignement et notamment la visite qui aura lieu sur rendez-vous sur place le 7 Juin 2024 de 9H à 12H et de 14H à 17H30, s'adresser à l'étude 03.81.51.72.38 / 06.70.81.39.52 / andre.compagne@notaires.fr
Pour insertion, Me COMPAGNE

AL24013642

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Ancy-le-Libre – terre et bois-taillis - 3 ha 23 a 23 ca - 'LA PREUSE' : D - 0025 - 'LES HERBUELLES' : YC - 0007J -0007K - 0007L – zonage : RNU
Asquins - terre, vigne, lande et bois taillis – fonds occupé en partie - 10 a 24 ca - 'LA COME GUERIN' : ZA - 0061 - 'CHAUDON' : ZN - 0019 - zonage : zones N et ZAP du PLU
Champigny - terre et bois - 22 a 59 ca - 'LES ORMES DE LA TUILERIE' : B - 0507 - 'LE RUISSEAU' : C - 1654 - 'LE BAS DU CHENE COTON' : C - 2428 - 'LES CHAUMES' : ZW – 0049 – zonage : RNU
Chaumont - terre et bois - 16 a 40 ca - 'LES CHAUMES' : ZM – 0050 - zonage : zone A du PLU
Diges – terre et pré - fonds occupé en partie - 40 ha 77 a 89 ca - 'LES PETITS BOIS' : F-0587 - 'LES FORTES TERRES DE VAREN' : ZM - 0077 - 'NOYER CORNOT' : ZO – 0037 – 0038 - 0039* - 'CHABLIS' : ZR - 0048 - 'VOLVENT' : ZR - 0132 - 'CHAMP POMMIN' : ZR - 0049* - 'LES PLANTES' : ZR - 0144 - 'EN PRIX' : ZT - 0093 - 'VALLEE NADIN' : ZV - 0026 - 'RUES FROIDES' : ZV -0019* - 'GRANDS CHAMPS' : ZW - 0052 - 'MAILLOT' : ZW - 0017* - 'LES VAUX LARGES' : ZX – 0014 - 0015 – zonage : zones A et N du PLU
Domecy-sur-Cure - terre, vigne, lande et bois taillis – fonds occupé en partie - 20 a 63 ca - 'PRES BRIOUT' : ZA - 0020 - zonage : zone N du PLU
Fontenay-près-Vézelay - terre, vigne, lande et bois taillis – fonds occupé en partie - 2 ha 73 a 95 ca - 'DERRIERE MONT LIGNON' : A - 0047 - 'MONT LIGNON' : A – 0071 - 0781 - 'BOIS COULONS' : A - 0006 - zonage : zones N et ZAP du PLU
Héry – terre - 16 a 80 ca - 'LES PRES AUX MORTS' : AC - 0015 - 'LES CHATAIGNIERS' : Y – 0033 - zonage : zone Ap du PLU
Leugny - terre, vigne, lande et bois taillis – fonds occupé en partie - 37 a 07 ca - 'BOIS DE BALAISEAUX' : C - 0404 - zonage : zone N du PLU.
Lignorelles - bois-taillis - 2 a 15 ca - 'LES CINQUANTAINES' : A – 0210 – 0211 - 0279 – zonage : RNU
Ligny-le-Châtel – bois-taillis - 1 ha 52 a 99 ca - 'LA VOIE DE BRIENON' : YC - 0202 - 'VIGNES DE LA MOUILLERE' : YI – 0063 - 0067 – zonage : zones An et N du PLU
Malay-le-Petit - terre – fonds occupé - 21 ha 21 a 76 ca - 'LE VILLAGE' : AE - 0314 - 'GUENON' : ZB - 0040 - 'LES PRES DU BAS DE L EGLIS' : ZH - 0012 - 'MAUCORTE' : ZI - 0004J - 0004K - 'LES PATURES' : ZI – 0042 – zonage : zones A, AL et NL du PLUi
Noé – terre- fonds occupé - 62 a 75 ca - 'HAUTERRE' : ZH – 0173 – zonage : zone AL du PLUi
Pontigny – bois-taillis - 24 a 00 ca - 'LA FOSSE DES RUS' : D – 0498 - 0499 – zonage : RNU
Saint-Père - terre, vigne, lande et bois taillis – fonds occupé en partie - 20 ha 98 a 39 ca - 'SOUS SAINT CHRISTOPHE' : A – 0490 - 0492 - 'GRANDS VERGERS' : AB – 0089 - 0092 - 'LES CAUMES' : AD - 0316 - 'PRES DES MARSAIS' : B – 0769 - 0770 - 'SOUS LES ROCHES' : C - 2162 - 'LE REPLAT' : D - 0705 - 'CHAMPS MOREAU' : D - 0771 - 'SUR LE BOIS DE LA GRENNETE' : H - 0026 - 'LES CLOURS' : ZE - 0018J - 0018K - 'LA CORVEE' : ZE - 0075 - 'LES TERRES DU CHAGNOT' : ZH - 0023AJ - 0023AK - 0023B - 0023C - 0023D – 0023E - 0023F - 'SAINT SEBASTIEN' : ZH – 0048 – 0050 - 0051 - 'LA MOLAISE' : ZI – 0006 – zonage : zones N et ZAP du PLU
Seignelay – bois-taillis - 97 a 67 ca - 'LE GRAND PARC OUEST' : D - 0688 - zonage : zone N du PLU
Tharoiseau - terre, vigne, lande et bois taillis – fonds occupé en partie - 1 ha 27 a 07 ca - 'LA GARDE DU TIERS' : ZB - 0052J - 0052J - 0052K - 0052L - 0052M - 0052N – 0108 - 0109J -0109K - zonage : zones N et ZAP du PLU
Vézelay - terre, vigne, lande et bois taillis – fonds occupé en partie - 2 ha 43 a 34 ca - 'LES VIGNES DE PIGEON' : C – 0565 - 0584 - 'LE CLOS' : D - 0216J - 0216K - 'LA COTE DE CHAUFFOUR' : F – 0203 – 0204 – 0205 - zonage : zones N et ZAP du PLU
Villeblevin – terre avec un étang - 1 ha 00 a 19 ca - 'LE BIME' : U – 0405 – 0450 A – 0450 B – zonage : RNU
Villecien - terre - 27 a 92 ca - 'LES REGAINS' : ZH – 0066 – zonage : zone An du PLUi
Villeneuve-sur-Yonne (89) - terre et bois-taillis - 7 ha 13 a 24 ca - '- HAMEAU DES GILTONS' : AY – 0019 – 0032 – 0035 – 0039 – 0068 – 0082 – 0157 – 0225 - 0230J - 0230K - 'LES GUERLETS' : AY - 0144 - 'LES SEIGLIS' : AY – 0104 – 0122 - 0134 - 'LES CHAMPS DE LA GRANGE' : BC - 0283 - 'LE COTAT DES THENOTS' : BD – 0218 - 0239 - 'LES BOIS DE LA VILLE' : BD – 0189 - 0208 - 'LA VALLEE MION' : BD - 0296 - 'LA VALLEE DU CHARME' : BD – 0119 – 0122 - 0124 - 'FROID CUL' : G – 0049 - 0058 - 'BOULEAUX DES GLANDS' : YD - 0100 - 'LE CREUX DES VAUVRILLONS' : ZH - 0164 - 'LE HAUT DE BOTTEREL' : ZM - 0137 - 'VALLEE DES CHENIOTS' : ZN – 0067 – 0068 – 0071 – 0077 - 0157 - 'BEAU REGARD' : ZS - 0166 – zonage : zones A et N du PLU.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/05/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; ww.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24013682

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Patrick Roger Henri VILAINE, retraité, né à CHATEAU RENARD(45220), le 05 janvier 1956 et Madame Christiane Valentine Emélie GUILLEMIN, retraitée, née à PARIS 9ème arrondissement (75009), le 31 mai 1955, demeurant ensemble à CHAMPIGNELLES (89350), 3 lieudit La Simonerie, LOUESME, mariés àla Mairie de SAINT MAURICE SUR AVEYRON (45230), le 08 mars 2008,initialement sous le régime conventionnel de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me BELLIAU-PINTA Maryse, notaire à CHARNY, le 19 décembre 2007, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens.L'acte a été reçu par Me Maryse BELLIAU, notaire à CHARNY OREE DE PUISAYE,le 20 avril 2024.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Maryse BELLIAU, notaire à CHARNY OREE DE PUISAYE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.
Me Maryse BELLIAU

AL24013671

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

AUTRE GREFFE

Jugement du Tribunal de Commerce de Melun en date du 29/04/2024 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la **Sàrl SARL BG SPORT** 60, Rue Guynemer 89000 Auxerre (salle de sport) RCS MELUN 751711458. Date de cessation des paiements : 30/10/2022. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJC2A en la personne de Me Christophe Ancel 13, Avenue Thiers 77000 MELUN, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24013662

AUTRE GREFFE

Jugement du Tribunal de Commerce de Créteil en date du 24/04/2024 modifiant au 30/11/2022 la date de cessation des paiements dans la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la **SAS à associé unique TAZITA DIRECTION NATIONALE** 16 rue de Londres 89470 Monéteau (RCS NANTERRE 919.003.665)

AL24013663

LAURE Virginie
50, Avenue Thiers
77000 MELUN

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625 3 du Code de Commerce
Avis de dépôt d'états de créances salariales Article R. 625 3 du Code de Commerce au titre de la procédure suivante : DEPANSENONAIS SARLU Liquidation Judiciaire simplifiée du 19/09/2023 14 rue Edmond Michelet 89100 SENS L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 3 mai 2024. La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625 1 du Code de Commerce. Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL24013679

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

R O A D SARL au capital de 7500 € Siège social : 4 RUE PAUL CEZANNE 89240 Villefargeau 449 279 934 RCS d' Auxerre L'AGE du 31/03/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. FLAMENT Hubert, demeurant 4 RUE PAUL CEZANNE 89240 Villefargeau, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS d' Auxerre

AL24013599

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LA BERGERIE

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00€
Siège social : 30 rue du Carré
89480 CRAIN
R.C.S. AUXERRE : 503 569 071

L'AGE du 29/04/2024, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 29/04/2024.
Monsieur Joaquim ADAO DA SILVA, demeurant à CRAIN (89480) 30 rue du Carré, a été nommé liquidateur.
Le lieu où doit être adressé la correspondance est fixé au domicile du liquidateur.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Pour avis et mention.
Le liquidateur

AL24013617

DISSOLUTION

D COMME…

Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 Euros
Siège social : 97 Rue Carnot
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
R.C.S SENS : 913176319

Aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 2023, les associés de la société D COMME… ont décidé de la dissolution anticipée de la société et de sa liquidation amiable à compter de cette même date.
Liquidatrice : la société LHLC PRESSE représentée par son gérant Monsieur DENIZE D'ESTREES Laurent ayant son siège social 97 Rue Carnot 89500 VILLENEUVRE SUR YONNE immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 503351561.
Siège de la liquidation au siège social de la société : 97 Rue Carnot 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS
Pour avis et mention
La liquidatrice

AL24013649

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : ECO'PERF MOTORS.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : ECO'PERF MOTORS, 89000 AUXERRE.
892038852 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGE en date du 12 décembre 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Lucas WATTECAMPS demeurant 90 Rue BOURNEIL, 89000 AUXERRE et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du d'Auxerre.
Le liquidateur.

AL24013674

// CONSTITUTION

Maître Sophie GARNIER
Notaire Associé
89250 SEIGNELAY

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sophie GARNIER, Notaire associé à SEIGNELAY le 12 avril 2024, enregistré au SPFE AUXERRE 1 le 24/04/2024 Dossier n° 2024 00014114 Référence 8904P01 2024 N 00461, il a été constitué la société civile immobilière suivante : Dénomination : GARE AND BOX. Siège : SEIGNELAY (89250), 14 rue Fernand Poulet. Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Durée : 99 ans. Apports en numéraires : 100,00€. Capital social : 100€ divisé en 100 parts de 1€ chacune numérotées de 1 à 100. Gérant pour une durée illimitée : Monsieur Alexandre José Maurice CHABIN et Madame Laurène LETOCART, demeurant ensemble à SEIGNELAY, 14 rue Fernand Poulet. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés. Immatriculation : RCS AUXERRE. Pour insertion Le Notaire.

AL24013616

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 24 avril 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI MFPF.
Siège social : MONETEAU (89470), 47 rue de Seignelay.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : DEUX CENT VINGT-DEUX MILLE TROIS CENTS EUROS (222 300,00 EUR).
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement. Comprenant des apports en numéraires et un apport en nature par Mr et Mme Jean-Laurent FARO d'un ensemble immobilier situé à AUXERRE (YONNE) 89000 11 Bis 13 et 15 Rue Milliaux, cadastré BI 221.
Les statuts comprennent une clause d'agrément en cas de cession de parts.
Premiers Co-Gérants : Mr Michaël FARO, demeurant à HERY (89550) 9 rue Philiponne. Mr Philippe FARO, demeurant à MONETEAU (89470) 47 rue de Seignelay. Mr Frédéric FARO, demeurant à MERRY-LA-VALLEE (89110) 3 rue des Gains.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis et mention
Le notaire.

AL24013636

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me BERARDO notaire à MALIGNY le 30 avril 2024, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole dénommée :
SCEA MENISSIER
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du code rural et de la pêche maritime
Siège social : 67 B grande rue 89800 MALIGNY
Capital : 124830 €
Gérance : Mr Romain Yves Ferdinand MENISSIER demeurant 67 B grande rue 89800 MALIGNY
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'Auxerre.
Pour insertion. Me BERARDO

AL24013646

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 06/05/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : O'VIGNES SERVICES
Forme : SASU
Capital social : 1 €
Siège social : 14 Allée Du Belvédère, 89000 AUXERRE
Objet social : Sasu
Président : M. Radoine EL IDRISSI demeurant 14 Allée Du Belvédère, 89000 AUXERRE
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 10 ans à compter de son immatriculation au RCS de AUXERRE

AL24013678

Notaire

Me Alexandre GUILPAIN
Notaire associé,
6 rue Saint-Nicolas
89700 TONNERRE

AVIS DE CONSTITUTION

SCI «JGD»

Suivant acte reçu par Me Alexandre GUILPAIN, notaire à TONNERRE, le 4 mai 2024, a été constituée la société civile dénommée «JGD».
Siège social : PIMELLES (89740), ferme «La Grange aux Moines»
Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil,de tout immeuble à usage d'habitation, professionnel,commercial ou agricole.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Auxerre.
Capital social de 60.000 euros par apports numéraires exclusivement et intégralement libérés en comptabilité du notaire susnommé
Les gérants nommés statutairement sont:
- Monsieur Damien André Clotaire PIEDALLU, agriculteur, demeurant à PIMELLES (89740), ferme La Grange aux Moines.
- Madame Marie-Geneviève Gabrielle PIEDALLU, retraitée, demeurant à CHATILLON SUR SEINE (21400), 6 rue Victor Hugo.
- Madame Marie-Jeanne Geneviève PIEDALLU, retraitée, demeurant à AUBIGNAN (84810), 971 chemin des Limites de Carpentras.

AL24013688

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les *SERVICES PLUS* du journal ?

Paiement par carte bancaire,
attestation de parution par mail,
relecture attentive de vos annonces avant parution,
modèles d'annonces à votre disposition,
devis sur simple demande.

Terres de Bourgogne

du lundi au vendredi
dès 8 h

Tél. : 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net